

Conseil général de la Commune de Prévonloup

Séance extraordinaire du

23 octobre 2024

Appel

Appel fait constater que 5 membres sont absents, 5 personnes absentes mais non excusées et 14 membres sont présents.

Une personne est présente et n'a pas été appelée, il s'agit de Maël Ogay, il répond favorablement à la demande d'assermentation du Président. Il est assermenté.

PV de la séance du 19 juin 2024

Le PV est présent sur le site internet, il à l'unanimité.

Un membre signale que la liste des commissions sur le site internet nécessite une mise à jour.

Correspondances et communications de la Municipalité

Alain Michel

Informations quant à l'école et l'accueil parascolaire. Le 19 mai 2023 il y a eu un postulat pour l'ouverture durant les vacances scolaires. Cette opportunité a été examinée. Constat de l'obligation de développer une offre d'au moins 4 semaines durant les vacances scolaires pour 24 enfants ceci à la charge des communes pour un montant en 2025 de 60'000 francs. Les premières mesures entreront en vigueur pour les 2 premières semaines de Juillet et la première semaine des vacances d'automne.

Information que le prochain conseil aura lieu le 11 décembre et l'apéro de Noël le 16 décembre.

Schneider Marc

Information sur la pose des grilles sur les chemins de la commune afin de canaliser l'eau de pluie. Ainsi que la pose d'une nouvelle table dans le préau du collègue,

Philippe Liniger

Encore une histoire d'eau le 13 octobre dernier, les communes partenaires ont été invitées à une séance d'informations concernant la distribution de l'eau. La commune de Romont achète l'eau à Eau-Sud et Romont la revend ensuite

Eau-Sud doit investir 10 millions de francs pour les captages de Charmey. Cet investissement va générer une augmentation du tarif de l'eau de 30% pour Romont, augmentation qui sera répercutée sur les communes partenaires. Ce changement de tarif entrera probablement en vigueur au 1^{er} janvier 2025 (mise en œuvre sur la facture de juin 2025 pour Prévonloup)

Préavis 05-2024 - Règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires

Lecture du préavis par la secrétaire.

Lecture du rapport de la commission – Commission composée de Caire-Lise Sumi (rapporteur), Daniel Michel et Jean-Marc Crottaz

La commission invite le Conseil à suivre les conclusions du préavis communal

Questions / Remarques

Bernard Paccaud demande quel est l'intérêt pour la commune de ce genre de démarche à part une augmentation des tâches administratives.

Alain Michel répond que cela ne génère pas de travail supplémentaire vu qu'aucun bâtiment concerné par cette mesure dans la commune. Cette démarche est en lien avec la mise à jour de l'office du tourisme des communes concernées qui se met à jour.

Jean-Jaques Ogay : est-ce que si du monde dort chez quelqu'un de la commune qui loue une chambre, est-ce que cette taxe doit être payée ?

Alain Michel répond que oui, toute personne qui propose une chambre à louer dans la commune doit s'acquitter de cette taxe

Marlise Wegmann demande comment est-ce que cela va être contrôlé ?

Alain Michel répond que ce n'est pas très compliqué de savoir si des choses sont en location dans le village. Que c'est aux personnes concernées de faire le nécessaire le moment venu.

Passage au votation : 13 oui – 1 avis contraire

Préavis 06-2024 - Adhésion à la nouvelle association Moudon Région Tourisme

Lecture du préavis par la secrétaire.

Lecture du rapport de la commission – Commission composée de Caire-Lise Sumi (rapporteur), Daniel Michel et Jean-Marc Crottaz

La commission invite le Conseil à suivre les conclusions du préavis communal

Questions / Remarques

Bernard Paccaud : Demande pourquoi cette adhésion est nécessaire

Alain Michel répond que si Prévonnoloup n'adhère pas cela ne devrait pas avoir un gros impact, par contre si une grosse commune se retire ou n'adhère pas, une discussion sera nécessaire.

Christian Schneider La jeunesse veut organiser une fête en 2025, cette adhésion permettra de faire de la publicité pour cette manifestation ?

Alain Michel répond que oui potentiellement

Passage au votation : 13 oui – 1 abstention

Divers et propositions individuelles

Christian Schneider : question concernant l'eau, la municipalité pourrait-elle refaire une analyse de la qualité de l'eau ?

Philippe Ligniger : Oui, mais le problème était aussi lié à la quantité. Possibilité de refaire une analyse sans certitude que les résultats soient bon. L'analyse coût 900 francs.

Alain Michel rappelle que nous étions plus de 7 fois au-dessus de la norme lors du dernier contrôle.

Alain Michel attention on était plus de 7 fois au-dessus de la norme

Bernard Paccaud demande de quand date la dernière analyse ?

Réponse : 2019

Claire-Lise Sumi . Information de l'Agap – Diffusion du film, la date retenue est le 8 février 2025. Il n'a pas encore été décidé de quelle manière cette diffusion sera organisée. Plus d'informations seront communiquées prochainement.

Séance levée à 20h50

Le Président
Léandre Bolomey

La Secrétaire
Voutat Céline